



HAL
open science

Le complot des philosophes selon les jansénistes

Catherine Maire

► **To cite this version:**

Catherine Maire. Le complot des philosophes selon les jansénistes. Laurence Macé, Claudine Poulouin, Yvan Leclerc (dir.). Censure et critique, 2 (2), Classiques Garnier, p. 353-370, 2016, Classiques Garnier (Littérature et censure), 978-2-8124-6033-3. hal-01304958

HAL Id: hal-01304958

<https://hal.science/hal-01304958>

Submitted on 20 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le complot des philosophes selon les jansénistes

Le rôle des jansénistes comme « victimes » aussi bien de l'Inquisition romaine que de Louis XIV est d'autant mieux connu qu'ils ont pris eux-mêmes la peine de construire leur mémoire martyrologique. On sait moins, en revanche, qu'ils ont été les critiques les plus acérés et les délateurs les plus influents des philosophes des Lumières tant auprès des congrégations de l'Index et du Saint-Office que du Parlement de Paris ou même du Châtelet. Ce sont eux qui, les premiers, ont inventé un paradigme de lecture d'une rare influence : le « complot des philosophes ».

A partir du milieu du siècle, de persécutés, les jansénistes organisés en parti clandestin et pourvus d'un hebdomadaire à grand écho social, les *Nouvelles ecclésiastiques*, passent en position de persécuteurs tant des philosophes que des jésuites. Nous soutenons qu'ils ont largement contribué à creuser le fossé entre le catholicisme et les Lumières, fossé si particulier à la France. Pourtant, eux aussi avaient bien pris le tournant des Lumières avec l'abbé Jacques Joseph Duguet au début du siècle. Mais en France, ses disciples du séminaire de Saint-Magloire ne suivront pas les traces de la voie conciliante avec l'esprit du siècle qu'il avait amorcée, sans doute en raison des nécessités de leur combat contre la bulle *Unigenitus* et d'une construction identitaire de la mémoire de Port-Royal.¹

Dès 1751, le terme de « critique » a été utilisé à dessein par Montesquieu dans sa *Défense de l'Esprit des lois* pour qualifier son réfuteur janséniste anonyme, l'auteur des articles des *Nouvelles ecclésiastiques*, en réalité Jean-Baptiste Gaultier, un membre du noyau dur du parti janséniste.² Il tenait à bien marquer qu'il ne le considérait pas comme un théologien et que lui-même ne se situait pas dans le registre de la théologie. L'argument n'est pas seulement polémique, il porte sur une réalité. Il existe bel et bien un corpus de critiques jansénistes des philosophes qui commence

¹ Nous nous permettons de renvoyer à notre livre, *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le Jansénisme au XVIIIe siècle*, Paris, Bibliothèque des histoires, Gallimard, 1998.

² Voir l'édition des *œuvres complètes* sous la direction de Catherine Volpilhac-Augier, en particulier le volume 7 qui contient le dossier des censures et des critiques de *l'Esprit des lois* ainsi que la *Défense*, sous la direction de Pierre Rétat.

à se distinguer du genre de l'apologétique proprement dite. Notre étude ne porte que sur les critiques jansénistes qui ont élaboré la thématique du complot et qui ont directement influencé la censure de certains philosophes. La lecture janséniste des Lumières est évidemment plus large et plus complexe.³

Prélude : Le poème de Pope convaincu d'impiété 1746

Jean-Baptiste Gaultier (1685-1755) est sans doute le membre du noyau dur du parti janséniste le moins connu et pourtant le plus influent sur le cours du développement de la philosophie des Lumières en France.⁴ Non content de percevoir, très tôt, dans ses *Lettres* « pour prévenir les fidèles de l'irrégion » publiées en 1746⁵, une antinomie totale entre le déisme des Lumières émergentes et la Religion révélée, c'est lui qui crée et diffuse la grille de lecture qui rendra possible les premières censures romaines de Montesquieu et de Voltaire : le déisme conduit en réalité à l'athéisme, il n'y a pas de différence. Cette assimilation n'est cependant pas son invention. Le piétiste Johan Franz Buddeus la met en place dès 1717 dans son *Traité de l'athéisme et de la superstition* qui est précisément traduit en France en 1740.⁶

Ce sont les critiques du *Journal de Trévoux* en mai et avril 1737 à l'encontre du « théologien » qui se cache derrière le poème de *l'Essai sur l'homme* qui l'ont poussé à lire ce texte, ainsi qu'il l'explique lui-même.⁷ Mais elles ne sont pas assez fortes à son goût. Il ne s'agit pas seulement de « semences d'impiété » comme les critiques jésuites le disent, mais du « dessein formé de substituer à la Religion chrétienne une prétendue Religion naturelle ».⁸ L'irrégion a fait selon lui un progrès

³ L'ancienne thèse de J.C.A. Havinga, *Les Nouvelles ecclésiastiques dans leur lutte contre l'esprit philosophique*, Boekdrukkerij S. W. Melchior, 1925 est malheureusement lacunaire. Monique Cottret n'a pas donné la parole aux critiques jansénistes des Lumières dans son livre, *Jansénismes et Lumières*, Paris, Albin Michel, 1998.

⁴ *NNEE*, 1756, p. 81-84

⁵ Jean-Baptiste Gaultier, *Le Poème de Pope intitulé "Essay sur l'homme", convaincu d'impiété*, La Haye, 1747.

⁶ Joannes Franciscus Buddeus, *Traité de l'athéisme et de la superstition*, Amsterdam, Pierre Mortier, 1740

⁷ Sur le contexte polémique voir Alessandro Zanonatola, *La dispute du fatalisme en France, (1730-1760)*, PUPS, 2004, p. 287 ss.

⁸ Gaultier, *Le Poème de Pope*, op. cit., p.1.

considérable dans le sens que désormais « c'est la religion toute entière que l'on attaque »⁹. Sa démonstration se fonde sur deux ouvrages qu'il s'ingénie à mettre constamment en parallèle avec le *Poème* de Pope : un manuscrit intitulé *Examen sur la religion en général*¹⁰, daté de 1741, dont on sait aujourd'hui qu'il est en grande partie de l'ex-oratorien César Chesneau Dumarsais, l'auteur de l'article « Philosophe » de *l'Encyclopédie*, et les *Lettres philosophiques* de Voltaire. Le manuscrit clandestin contient, selon lui, un véritable programme à l'œuvre dans une multitude d'écrits : 1) le rejet des miracles, des prophéties, de l'Écriture sainte, de Jésus-Christ, des mystères, de l'Église, 2) la négation du culte révélé, 3) l'incompatibilité de la religion chrétienne avec la société civile et avec les bonnes mœurs, 4) l'existence d'un Être supérieur dont le dessein est de conduire l'honnête homme en cette vie, 5) la valorisation de la raison et de la nature comme l'ouvrage de Dieu au détriment des religions rabaissées au rang d'œuvres humaines. Au travers des *Lettres philosophiques* de Voltaire contre Pascal, le « Misanthrope sublime », Gaultier prend conscience des conséquences de la réhabilitation de la nature humaine, c'est-à-dire de l'anéantissement du dogme du péché originel.¹¹ Il en attribue la paternité philosophique à Spinoza, dont le principe fondamental est que « tout est dans la nature et que tout désordre apparent est un ordre réel ».¹² Si l'« amour propre » qui n'est autre que la « cupidité » pour Gaultier, est le fondement de la Société, le « lien de la Société »¹³, il en résulte logiquement que la religion chrétienne est « l'ennemie de la Société », puisqu'elle est « l'ennemie de la cupidité ».¹⁴ Sous cette perspective, le déisme des « sectateurs de la religion naturelle », comme il les appelle, prend une dimension extrêmement inquiétante parce qu'il a la propriété de se répandre partout.¹⁵ De plus, il ne constate que cette « société » dispose déjà en Angleterre d'où sortent la plupart des mauvais livres, d'un corps constitué : « les Framassons » (sic). Leur symbole de la truelle prouve bien à ses yeux, qu'ils veulent élever un édifice et qu'« il se forme

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Voir l'édition établie par Gianluca Mori, César Chesneau Du Marsais, *Examen de la religion ou Doutes sur la religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi*, Voltaire Foundation, Oxford, 1998.

¹¹ Gaultier, *Le Poème de Pope*, op. cit., p. 51

¹² *Id.*, p.54.

¹³ *Id.*, p.63.

¹⁴ *Id.*, p.65.

¹⁵ *Id.*, p 106.

une conspiration générale contre la Religion. »¹⁶ Gaultier doit concéder cependant que les doctrines de la nébuleuse des « réformateurs, des faiseurs d'obligations et des inventeurs de systèmes » sont différentes. Il est parfaitement conscient que Bayle vient d'une autre tradition.¹⁷ Mais il anticipe l'objection pour mieux y répondre. Si Bayle n'attaque pas la religion à visage découvert, au final son pyrrhonisme le rend néanmoins ennemi des dogmes.¹⁸ Le défenseur de la toute-puissance du Christ ne peut concevoir une religion sans culte extérieur, sans Dieu révélé.

L'arrêt des Lumières religieuses : les censures de Montesquieu et de l'abbé de Prades

La longue et sévère critique de *l'Esprit des lois* publiée dans les livraisons des *Nouvelles ecclésiastiques* des 9 et 16 octobre 1749 dont on sait, aujourd'hui, qu'elle est de Jean-Baptiste Gaultier marque une date non seulement dans la perception de la montée d'une forme nouvelle d'incrédulité.¹⁹ Fondée sur une raison radicalement opposée aux « Lumières dans la religion chrétienne », cette incrédulité plongerait ses racines aussi bien chez les déistes anglais, en particulier Pope, que chez les « athées » comme Spinoza ou les sceptiques comme Bayle. Il faut prendre au sérieux selon nous le double grief contradictoire de « déisme » et de « spinozisme » contre lequel Montesquieu a pourtant organisé ironiquement toute sa *Défense*. Le janséniste entend en effet mettre à nu les subterfuges d'un auteur « qui s'avance masqué », selon lui. La manière même de raisonner « en philosophe et en politique » lui semble une ruse typique des « sectateurs de la religion naturelle » qui n'écrivent en réalité que pour combattre la religion. Tout le livre vient à l'appui de leur système dont il énumère les dénominateurs communs : regarder les religions comme des choses de police, reconnaître en général un premier Être, se conformer indifféremment au culte du pays où l'on se trouve. Même la définition des lois comme des « rapports » n'a pour but que de reproduire le « Grand Tout » de Pope, l'enchaînement nécessaire qui conduit au premier Être et par conséquent le système de Spinoza.

¹⁶ *Id.*, p 109.

¹⁷ *Id.* p. 100.

¹⁸ *Id.*, p.101.

¹⁹ Montesquieu, *OC, op. cit.*, t. 7, p.17-37.

Gaultier veut encore obtenir la censure des *Lettres persanes* dont il s'étonne qu'elles n'ont reçu aucune flétrissure jusqu'à présent. Cet oubli, il l'attribue aux troubles relatifs à la bulle *Unigenitus* qui ont focalisé l'attention des jansénistes et qui ont permis aux impies de gagner du terrain.²⁰ L'esprit que Montesquieu met à jeter du ridicule sur « des choses qui le méritent », reconnaît-il, est particulièrement pernicieux car il y mêle des principes d'impiété, « artifice » typique des formes de l'impiété qui s'avance masquée depuis 30 ans. Dans les propos du Persan, il dénonce non seulement l'athéisme mais des idées qui fédèrent, selon lui, aussi bien *l'Esprit des lois*, les *Lettres Ne repugnant* de l'avocat Daniel Bargeton contre les immunités du clergé, les *Mœurs* de Toussaint, ainsi qu'une « multitude d'écrits composés par les déistes et les disciples de Spinoza ».²¹ Dans le système de tous ces « impies », il remarque que c'est « la société qui est la fin de l'homme ». La politique et l'intérêt de l'Etat priment sur le « fondement » que constitue la religion.

Parmi les écrits de la controverse sur les immunités ecclésiastiques, Gaultier choisit de répondre à la *Voix du sage et du peuple* publié anonymement par Voltaire mais qu'il attribue à un déiste et qui soutient selon lui un principe essentiel de Spinoza : « le culte extérieur est une affaire de police ».²² Il explique que Spinoza a employé le chapitre 19 de son *Traité théologique et politique* à établir que « l'administration des choses saintes doit dépendre des souverains » et qu'il faut accommoder « le culte extérieur de la Religion à la paix de la République ».²³

La thèse de l'abbé de Prades, soutenue à la faculté de théologie le 18 novembre 1751, puis censurée par la même le 27 janvier 1752 et par l'archevêque de Paris deux jours plus tard, en raison du « scandale public » qu'elle a provoqué, augmente encore la crainte obsidionale de la montée de l'impiété chez les jansénistes et la nécessité de s'y opposer par tous les moyens. Cette peur est

²⁰ Jean-Baptiste Gaultier, *Les lettres persanes convaincues d'impiété*, s.l., 1751, avertissement. Voir Laurence Macé, « Les Lettres persanes à l'Index : une censure posthume », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 2005, p.48-59.

²¹ *Id.*, p. 83.

²² Gaultier, *Réfutation d'un libelle intitulé : "la Voix du sage et du peuple"*, s.l., 1751, p. 16.

²³ *Ibid.* Voir Laurence Macé, « Les premières censures romaines de Voltaire », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1998-4, p. 531-551 et d.m., « Séries politiques : autour de La Voix du sage et du peuple de Voltaire », Séries et variations. *Etudes littéraires offertes à Sylvain Menant*, dir. L. Fraisse, Paris, PUPS, 2010, p.189-197.

ressentie d'autant plus fortement que la religion est affaiblie, à la base, selon eux, par le « funeste décret » que constitue la Constitution *Unigenitus*. Le « Philosophe superbe », « jaloux de la divinité même », profite des « dissensions qui règnent entre les ministres de la religion, pour attaquer la religion même » expliquent les magistrats jansénistes dans les remontrances du 15 avril 1752 sur les refus de sacrements.²⁴ C'est au sein même de la faculté de théologie que s'est glissée ce que les *Nouvelles ecclésiastiques* appellent désormais « la conspiration formée par les prétendus esprits forts ».²⁵ C'est sans doute à ce moment que se diffuse largement la thèse d'un complot des philosophes. Prades, aidé par Diderot, s'en défend explicitement dans son *Apologie* : «Le complot d'impiété qu'on m'a prêté, bien moins pour avoir fait ma thèse que pour avoir travaillé à l'Encyclopédie, est une de ces malheureuses circonstances que la prudence humaine ne saurait prévoir ».²⁶ Dans ses *Observations importantes au sujet de la thèse de M de Prades*, Pierre-Etienne Gourlin, un des stratèges du parti janséniste, pointe tout à la fois l'influence de Locke²⁷ et celle du Discours préliminaire de *l'Encyclopédie*²⁸. Selon sa lecture, la thèse fondamentale de l'ouvrage tend à bâtir « un système de religion naturelle sur les ruines de la religion surnaturelle et chrétienne ».²⁹ De plus, il souligne que « c'est un bruit public que ce bachelier a d'intimes liaisons avec les auteurs de ce dictionnaire »³⁰ et qu'un arrêt du Conseil vient d'en supprimer les deux premiers volumes. Pour l'évêque janséniste d'Auxerre, Mgr de Caylus, ou la plume janséniste qui a rédigé son *Instruction pastorale*, Prades s'est familiarisé avec Montesquieu et Buffon qui défendent la loi naturelle, voie royale de l'athéisme, en ôtant à Dieu sa souveraine raison et en niant la Providence.³¹ C'est pourquoi

²⁴ Jules Flammermont, *Les remontrances du Parlement de Paris au XVIIIe siècle*, Paris, 1888, t. I, p. 490.

²⁵ *NNEE* 1752, p.33.

²⁶ Jean-Martin Prades, Denis Diderot, *Apologie de M l'abbé de Prades*, Amsterdam, 1752, p. 5.

²⁷ Pierre-Etienne Gourlin, *Observations importantes au sujet de la thèse de M. de Prades, soutenue en Sorbonne le 18 novembre 1751, censurée par la Faculté de théologie le 27 janvier 1752 et condamnée par M. l'archevêque de Paris le 29 du même mois*, s.l., p. 102,133.

²⁸ *Id.*, p.149.

²⁹ *Id.*, p.101.

³⁰ *Id.*, p. 149.

³¹ *Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque d'Auxerre [C.-D. de Caylus] sur la vérité et la sainteté de la religion méconnue et attaquée en plusieurs chefs par la thèse soutenue en Sorbonne le 18. Novembre 1751 , 29 mai 1752,p. 92.*

il y rattache encore le système de *Telliamed*.³² Leurs « sectateurs » sont les auteurs de *l'Encyclopédie*, en particulier l'article « autorité », typique des « efforts pour prouver que toute autorité et toute puissance ne vient pas de Dieu »³³, et le Discours préliminaire qui cite avec éloge Bayle, « magasin inépuisable d'impies et d'obscénité ».³⁴

Le tournant des années 1758-1759 : les censures de *l'Esprit* et de *l'Encyclopédie*

Le discours préliminaire du troisième volume de *l'Encyclopédie* et l'éloge de Montesquieu par d'Alembert dans le cinquième établissent définitivement le lien entre la querelle de *l'Esprit des lois* et les encyclopédistes. Mais c'est la parution de *l'Esprit* qui permet aux critiques jansénistes de parachever la construction du « complot » des encyclopédistes. Ce qui effraie le rédacteur des deux livraisons des *Nouvelles ecclésiastiques* de novembre 1758, c'est moins la théorie sensualiste développée par d'Helvétius que son affirmation que les lois et le principe « d'utilité publique » suffisent pour contenir les hommes. Cela revient en réalité, à ses yeux, à se délivrer du joug de la religion, jugée ainsi incompatible avec la législation. Le gazetier perçoit parfaitement le désir mimétique de se substituer à la morale religieuse, avec « l'objet de la passion » pour fin, le « bien public » pour moyen et « l'instruction des hommes » pour pastorale. Helvétius est relu à la lumière de la querelle avec Montesquieu : « Ils se sont crus quittes de tout, en déclarant qu'ils faisaient abstraction de l'ordre surnaturel et qu'ils n'entendaient considérer l'homme et ses devoirs, que relativement à l'ordre naturel et à la religion naturelle ».³⁵ C'est grâce à cet abri que les philosophes portent en réalité leurs coups contre la religion révélée et c'est précisément chez les jésuites que remonte l'origine de cette distinction entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel relativement à l'âme.³⁶

³² *Id.*, p. 158.

³³ *Id.*, p.82.

³⁴ *Id.*, p.158.

³⁵ *NNE*,1758, p. 184.

³⁶ Voir en particulier l'ouvrage posthume de Gaultier, *Lettres théologiques... contre le système impie et socinien des PP. Berruyer et Hardouin, jésuites*, s.l., 1756.

Ce n'est pas à un théologien mais à un philosophe janséniste, un homme de lettres protégé par le Dauphin qui a travaillé dans les pensions jansénistes et fait partie du réseau convulsionnaire, Abraham Chaumeix que revient le mérite d'avoir élaboré la machine de guerre la plus efficace contre *l'Encyclopédie* : les *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, très longuement rapportés dans les colonnes de la gazette janséniste.³⁷ Mais il le paiera cher puisqu'il sera, à son tour, la victime d'une véritable campagne de diffamation des philosophes contre lui, tout à fait typique de la fureur de nuire étudiée par Olivier Ferret.³⁸ Il en sortira très affligé, voyant des hommes cachés à tous les coins de rue, armés de poignards ou d'épées et se réfugiera auprès de Catherine II en Russie.³⁹

Le dessein principal de la démonstration de Chaumeix est de faire apparaître le système d'Helvétius comme la source des encyclopédistes. Il s'ingénie, au-delà des contradictions, à fabriquer une pensée commune aux articles, grâce aux renvois qu'il dénonce précisément comme un subterfuge, « un moyen de paraître respecter la religion, en la renversant en effet ».⁴⁰ *L'Encyclopédie* est conçue avec adresse dans le but de « changer la façon de penser des français sur la religion ».⁴¹ Sorte d'histoire des idées, le traité retrace les étapes de la diffusion du matérialisme et du sensualisme depuis Locke jusqu'à *l'Encyclopédie*, en passant par l'abbé de Prades et surtout Helvétius, intermédiaires décisifs du renversement de la conception chrétienne de la nature de l'homme, de sa fin et de ses devoirs, au profit de l'amour propre et de l'intérêt personnel. Il rend intelligible l'élargissement de ce qui n'est au départ qu'une hérésie bien répertoriée en un projet plus vaste dirigé contre le christianisme même. On sait par une lettre de Passionei datée du 24 janvier 1759 et par le billet du Pape que Chaumeix exhibe fièrement au tome II de ses *Préjugés*, qu'il est

³⁷ Abraham Chaumeix, *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie et essai de réfutation de ce dictionnaire*, 8 vol., Bruxelles et Paris, Hérisant, 1758-1759.

³⁸ Olivier Ferret, *La fureur de nuire: échanges pamphlétaires entre philosophes et antiphilosophes, 1750-1770*, Oxford, Voltaire Foundation, 2007.

³⁹ Sur Chaumeix, voir la thèse d'Eugène Edmond Kessler, «The Role of Abraham Chaumeix' Préjugés in the Official Condemnation of the Encyclopédie», University of California, Irvine, 1970 et surtout l'article de Sylvian Albertan Coppola, Les Préjugés légitimes de Chaumeix ou l'Encyclopédie sous la loupe d'un apologiste, *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, 1996, 20, p. 149-158.

⁴⁰ Chaumeix, *Préjugés légitimes*, op. cit, t. IV, p.53.

⁴¹ *Ibid.*

personnellement en contact avec le principal conseiller théologique de Clément XIII. Le traité est explicitement cité par le consulteur Joseph Bettoni dans son examen de l'édition de Lucques et il a de toute évidence inspiré la censure du qualificateur Mauro Sarti au Saint-Office, toutes personnalités jansénistes par ailleurs.⁴²

La lecture proposée par Chaumeix va trouver un relai officiel et prendre de ce fait un tour d'avantage plus politique avec *l'Arrêt de la Cour du Parlement*, daté du 23 janvier 1759⁴³, « portant condamnation de plusieurs livres et autres ouvrages imprimés dont *l'Encyclopédie* ». Le rôle des avocats jansénistes ou jansénisants dans la préparation de cette décision, Omer Joly de Fleury et sans doute derrière lui Louis Adrien Le Paige, qui figurent parmi les commissaires chargés d'examiner les sept volumes, n'a sûrement pas été mince.⁴⁴

L'avocat général Omer Joly de Fleury, dévoile dans son *Discours* aux Chambres assemblées le sens de la trame ourdie par les « philosophes », qu'il ne confond cependant pas avec « tous ceux qui ont travaillé à la rédaction » de *l'Encyclopédie*, celle « d'attaquer les fondements de l'État et de la Religion ».⁴⁵ Il utilise explicitement, soulignons-le, le terme de « complot » pour qualifier ce dessein.⁴⁶ Ce texte est sans doute l'une des premières expressions publiques de la prise de conscience en haut lieu de l'existence d'« écrivains dangereux, hommes sans pudeur, ennemis de l'autorité et du christianisme dont ils ont vraiment juré la perte »⁴⁷, formant quelque chose comme un réseau sciemment organisé contre l'Église et l'État : « c'est avec douleur que nous sommes contraint de le dire, peut on se dissimuler qu'il n'y ait un projet conçu, une société formée pour soutenir le matérialisme, pour détruire la religion, pour inspirer l'indépendance et nourrir la

⁴² Voir Catherine Maire, *L'entrée des « Lumières » à l'Index : le tournant de la double censure de l'Encyclopédie en 1759*, *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 2007, 42, p. 107-139.

⁴³ *Arrêt de la cour de parlement portant condamnation de huit ouvrages (parmi lesquels "De l'Esprit" d'Helvétius, "L'Encyclopédie" etc.)*, Paris : P.-G. Simon, (s. d.)

⁴⁴ Ce point a été établi par John Rogister, « Louis-Adrien Lepage and the attack on *De l'Esprit* and the *Encyclopédie*, *English Historical Review*, 92, 1977, p. 522-539.

⁴⁵ *Arrêt de la cour de Parlement portant condamnation de plusieurs livres et autres ouvrages imprimés*, P.-G. Simon, 1759.

⁴⁶ *Id.*, p. 16

⁴⁷ *Ibid.*

corruption des mœurs». ⁴⁸ Omer Joly de Fleury perçoit parfaitement l'enjeu du terme de « Lumières » dans le système des « esprits forts » qui refusent la révélation, « lumière naturelle » ⁴⁹, et qui ne veulent être éclairés que par « la raison humaine livrée à elle-même ». ⁵⁰ Il s'agit d'une lutte à mort pour substituer à l'antique ordre chrétien, inspiré d'en haut, une morale entièrement fondée sur l'autonomie humaine. Il est choqué par le prosélytisme de « ces prétendus philosophes qui osent se donner aujourd'hui pour des génies du premier ordre, pour la gloire de la nation, pour les restaurateurs de la vraie science, et les bienfaiteurs de l'humanité. » ⁵¹

Nous avons au moins une attestation sûre de la circulation de ce *Discours* à Rome. Il a manifestement joué un rôle direct dans la censure du livre d'Helvétius par le Saint Office puisqu'il figure, intégralement traduit en italien, dans le dossier du qualificateur, le servite Benedict Baldoriotti, qui se trouve être, par ailleurs, l'un des théologiens de l'entourage janséniste du cardinal Passionei, secrétaire des brefs et grand opposant à la béatification de Bellarmin ⁵². Ainsi, il n'est pas exagéré de soutenir que les critiques jansénistes ont exercé une influence directe sur le changement des mentalités à l'intérieur des congrégations de l'Index et du Saint-Office dans les années décisives 1758-1759.

Le complot cautionné a posteriori par le *Système de la Nature*

La thèse du complot des philosophes atteint sa forme pleine deux mois après la parution du *Système de la Nature*. Dès le 24 octobre 1770 plusieurs livraisons de la gazette janséniste donnent des comptes-rendus et des commentaires du réquisitoire d'Antoine-Louis Séguier et de la *Nouvelle philosophie dévoilée* du janséniste convulsionnaire Pierre-Olivier Pinault, dit frère Pierre. ⁵³

⁴⁸ *Id.*, p.2.

⁴⁹ *Id.*, p.22.

⁵⁰ *Id.*, p. 4.

⁵¹ *Id.*, p.20

⁵² A.C.D.F., Sant'Uffizio, Censurae Librorum, 1757-1759, liasse 2 (censure du servite Benedict Baldoriotti).

⁵³ Antoine-Louis Séguier, *Réquisitoire sur lequel est intervenu l'Arrêt du Parlement du 18 août 1770*, imprimerie royale, 1770, Pierre-Olivier Pinault, *La nouvelle philosophie dévoilée et pleinement convaincue de lèse-majesté divine et humaine au premier chef*, s.l., 1770.

Le rédacteur des feuilles jansénistes n'en revient pas, d'Holbach lui-même apporte de l'eau à son moulin. La baron encourage à parler clairement, à « quitter le ton pusillanime et les mots couverts », pour affirmer que « l'Athéisme est le seul système qui puisse conduire l'homme à la liberté, au bonheur, à la vertu ». ⁵⁴ Ainsi, commente le gazetier presque soulagé, « c'est l'Athéisme qui forme la vraie doctrine de ces Messieurs de la Prétendu Religion naturelle ». ⁵⁵ Mais il découvre que ce n'est là que la moitié de leur plan. Non content de vouloir délivrer les hommes de la « terreur des Jugemens de Dieu », le *Système de la Nature*, entend également les « délivrer de la crainte des Rois » et ainsi inspirer l'esprit de révolte après avoir inspiré l'esprit d'impiété. ⁵⁶ Leur prétention à travailler pour la « félicité publique » et à vouloir substituer une « Science des mœurs » à la morale de la religion lui paraît une « folie ». ⁵⁷ Le livre de Pinault lui permet de souligner que le *Système de la Nature* « ne contient rien que n'aient dit avant lui les autres Philosophes ses confrères ». Le livre abominable n'est que la « récapitulation » d'une infinité d'autres qui inondent Paris et la France depuis 30 ans : « ce n'est point un seul particulier qui commet de si grands crimes. C'est une multitude d'hommes qui s'augmente tous les jours, et qui conspire ouvertement pour anéantir toute majesté divine et humaine ». ⁵⁸ Le *Système de la nature* ne diffère des autres qu'en ce qu'il fait tomber complètement « le masque du déisme » tandis que les ouvrages précédents paraissaient avouer l'existence de Dieu et même parfois affectionnaient de faire « de cet Etre suprême les éloges les plus magnifiques ». ⁵⁹ A partir d'un corpus de textes qui va des *Lettres philosophiques* à la *Philosophie du bon sens* en passant par *l'Emile* et le *Contrat social*, de *l'Esprit* et *l'Encyclopédie*, Pinault a compilé, en effet, tous les extraits qui selon lui « laissaient de temps en temps échapper leurs desseins et leur conformité » avec le *Système de la Nature*. ⁶⁰

⁵⁴ NNEE, 1770, p. 169.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Id.*, p.170.

⁵⁸ Pinault, *La nouvelle philosophie dévoilée*, op. cit., p.5.

⁵⁹ *Id.*, p.7.

⁶⁰ *Ibid.*

Le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques* retourne ensuite au réquisitoire de Séguier le 7 novembre 1770 car il lui semble bien expliciter le « but uniforme de tous les ouvrages des incrédules : point de rois, point de dieux, point de prêtres, de Temples, ni de cultes ». Il ajoute que « cette conspiration ouverte contre la religion et contre le trône est un fait constant ; tous les jours elle se fortifie et s'accroît ». ⁶¹ Alors que Séguier n'utilise que le terme de « secte impie et audacieuse », le gazetier janséniste accentue l'idée de complot : « une espèce de confédération qui réunit presque tous les autres en tout genre, contre la Religion et le Gouvernement, de cette ligue criminelle qui trahit elle-même son secret, en manifestant que son but principal est de détruire l'harmonie établie entre tous les ordres de l'Etat ». ⁶² Il dramatise le « danger imminent d'un mal dont il est temps que la Loi s'occupe » et préconise une « sévérité salutaire ». ⁶³ On ne peut attaquer la religion sans attaquer l'ordre public selon lui et il prévoit « d'affreuses révolutions » consécutives à l'abus de la liberté de penser et de la multiplication des sectes, des opinions, des partis. C'est précisément « cet esprit d'indépendance » qui a amené de « sinistres révoltes notamment en Angleterre et dans les pays du Nord ». ⁶⁴

Apogée et déclin du complot

C'est contre la seconde édition du livre de Delisle de Sales qui circule déjà depuis 1770 avec approbation et privilège : *Essai pour la morale ou de la philosophie de la nature*, publiée en 1774 chez le libraire Charles Saillant en 6 volumes, que le dernier reste du parti janséniste va mettre en œuvre des moyens techniques, institutionnels et financiers d'une ampleur jusque-là inégalée, dans le but d'obtenir sa censure. Grâce à une véritable conspiration tout à fait réelle celle-là et qui sera racontée par sa victime pour notre plus grand plaisir, les jansénistes finissent par obtenir une sentence de condamnation de l'ouvrage par le Châtelet le 9 septembre 1775 comme « Impie, blasphématoire, séditieux, tendant à renverser tous les principes de la sûreté et de l'honnêteté

⁶¹ *NNEE*, 1770, p. 174.

⁶² *Id.*, p. 177.

⁶³ *Id.*, p. 177

⁶⁴ *Ibid.*

publique » ainsi qu'une information contre l'auteur comme coupable de lèse-majesté divine et humaine. » Mais ce n'était pas encore assez, une seconde sentence de bannissement à perpétuité de l'auteur est encore prononcée le 21 mars 1777 mais elle sera cassée par un arrêt du Parlement de Paris quelques mois plus tard.

L'affaire est d'autant plus étrange que Delisle de Sales est un oratorien qui a sucé à la mamelle de Port-Royal et qui entendait bien réfuter l'athéisme de d'Holbach. Son ouvrage est une réponse apologétique au *Système de la Nature* qui en a suscité du reste beaucoup. Ce n'est donc certainement pas le goût du lucre qui explique que le choix du libraire janséniste Charles Saillant d'en donner une seconde édition. Ce qui est moins compréhensible en revanche est que l'un des principaux délateurs de la *Philosophie de la Nature* soit son propre fils, Charles Jacques Saillant, futur régent de la faculté de médecine, passionné d'acupuncture chinoise et millénariste convaincu. C'est ce désordre des familles qui doit nous questionner.⁶⁵

Les Lettres de l'Inquisiteur de Goa et L'Histoire du procès de la philosophie de la nature, malgré leur emphase persifleuse sur l'injustice faite au « nouveau Calas de la philosophie », victime du Châtelet transformé en Saint-Office par les « bâtards de Port-Royal », n'en sont pas moins très riches d'informations sur les pratiques des derniers membres influents du parti janséniste.⁶⁶

On apprend ainsi que la grande famille des Clément, pilier du parti, dont l'hôtel se situe effectivement rue d'Enfer sans jeu de mots, est en perte d'influence depuis l'expulsion des jésuites. Des pressions ont été exercées sur l'archevêque de Paris, Mgr de Beaumont pour faire condamner l'ouvrage, en vain. Même échec du côté de la Sorbonne qui tergiverse et se perd en discussions depuis plus d'une année. Du côté du Parlement de Paris, des conciliabules secrets se sont déroulés chez le vieux patriarche Clément de Feillet avec les présidents De Voisins et de Salaberry.

⁶⁵ Voir la thèse très complète de Pierre Malandain, *Delisle de Sales philosophe de la nature (1741-1816)*, Oxford, the Voltaire Foundation, 1982, 2 vol.

⁶⁶ Delisle de Sales, *Lettres (trois) de l'Inquisiteur de Goa*, Goa, 1776 et d.m., L'histoire du procès de la Philosophie de la nature (1775-1777) contenue dans la 2^{ème} édition de la *Philosophie du Bonheur*, Paris, Moutardier, 1800. Voir également d.m., *Précis des faits pour l'auteur de la Philosophie de la nature, appelant d'une sentence rendue au Châtelet le 21 mars 1777*, Paris, imprimerie de Clousier, 1777.

Mais les jansénistes n'exercent plus aucune domination hégémonique sur l'esprit des jeunes magistrats. Une occasion inespérée s'offre alors d'agir concrètement pour empêcher la diffusion de la seconde édition de 1774. Le libraire Charles Saillant qui a édité l'ouvrage se retire du commerce et fait vendre une partie de son fonds à la Chambre syndicale. Une colporteuse du parti, la veuve Mecquignon est chargée d'acquérir l'ouvrage avec les fonds secrets de la boîte à Perette. Mais les enchères atteignent une somme exorbitante. Une délégation composée de l'avocat général à la Cour des aides Clément de Barville, du conseiller à la 2^{ème} des Enquêtes Dupré de Saint-Maur et du propre fils du libraire Jacques Charles Saillant se rendent en délégation auprès du vieux libraire pour qu'il accepte un rabais de 1000 écus. Le fils Saillant aurait même proposé à son père de se rembourser sur sa part d'héritage. Les hommes du triumvir s'arrangent pour voler le manuscrit qu'ils déposent au greffe du Châtelet car le jeune Saillant a déjà conçu le plan de recourir à ce tribunal subalterne. Le parti y compte en effet encore beaucoup d'amis issus du réseau des convulsionnaires et des imprimeurs des *Nouvelles ecclésiastiques*. Pour accompagner le procès qui suit la condamnation du 9 septembre 1775, le parti a commandité des réfutations de la *Philosophie de la Nature* à Marc-Antoine Reynaud, de la tendance anti-secouriste et à Hervieux de la Boissière, l'apologiste des miracles.⁶⁷ Ce que les critiques jansénistes ainsi que les magistrats accusateurs, Prosper Gabriel Audran et Dédelay d'Achères, reprochent à Delisle de Salle, c'est d'être un hypocrite pire que l'abbé de Prades : il se cache derrière le voile de protestations réitérées de respect pour la religion de la patrie mais en réalité, c'est pour mieux se précipiter dans l'abîme du Matérialisme et du Spinozisme.⁶⁸ Fondamentalement, ils condamnent la voie des Lumières religieuses comme la plus grande perversité du complot des philosophes. Sans doute sentent-ils que le ver est dans le fruit ! Pour Reynaud, la conduite de Delisle de Salle est tellement incompréhensible, qu'il en abandonne la grille de lecture complotiste pour reléguer l'ouvrage au rang du « délire » d'un « fanfaron ».

⁶⁷ Marc-Antoine Reynaud, *Le délire de la nouvelle philosophie ou Errata du livre intitulé: La Philosophie de la nature*, s.l.n.d. , Simon Hervieux de la Boissière, *Les Contradictions du livre intitulé: "de la Philosophie de la Nature*, s.l., 1775

⁶⁸ Les *NNEE* du 12 mars 1776 citent les passages les plus violents des deux magistrats.

Les irrégularités juridiques relevées par celui qui aime désormais s'appeler « le martyr du Châtelet » sont assez typiques des pressions manipulatrices exercées sur le cours des assemblées par les magistrats jansénistes. Le jugement du Châtelet du 21 mars 1777 semble avoir été pour Delisle de Salle son jour de gloire car les philosophes se sont mobilisés pour sa cause. Voltaire a même déboursé la somme de 480 livres pour une souscription destinée à le protéger de la censure janséniste. Un appel est interjeté devant le Parlement de Paris et le 14 mai, un arrêt transforme le bannissement en simple admonestation. Les Lumières se sont infiltrées dans les mentalités de nombreux magistrats, le parti janséniste a définitivement perdu le contrôle du bastion qui avait assuré sa force de frappe.

Ce n'est pas qu'au Parlement que la perte d'influence des jansénistes se fait sentir. Bon-François Rivière, dit Pelvert, le dernier grand théologien et apologiste du parti, est à la traîne des condamnations des philosophes. Avec les *Nouvelles ecclésiastiques*, il passe son temps à critiquer les censures de la Sorbonne, les instructions pastorales de l'archevêque de Paris et les travaux apologétiques des jésuites, notamment à propos du *Bélisaire* de Marmontel et de *l'Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal.⁶⁹ A ses yeux, l'erreur pernicieuse dont la principale caractéristique d'origine jésuite est la distinction entre la Religion naturelle et la Religion révélée, s'est infiltrée jusque dans la censure officielle. En 1787, il publie encore une *Exposition succincte et comparaison de la doctrine des anciens et des nouveaux philosophes*, une somme érudite dans laquelle il détaille les différents systèmes des nouveaux philosophes théistes, déistes, athées purs matérialistes et Pyrrhoniens.⁷⁰ Dans la filiation de Gaultier, il continue de rappeler que « Spinoza a été le précurseur et le chef de cette multitude de Philosophes impies, qui, depuis soixante ans font les progrès les plus rapides, et qui se sont déclarés ouvertement, les uns contre la divinité même, les autres contre toutes les

⁶⁹ NNEE, 1768 et NNEE, 1782, Pelvert, *Lettres d'un théologien sur la distinction de religion naturelle et de religion révélée*, s.l., 1769-1770, 2 vol., d.m., *Lettres d'un théologien où l'on examine la doctrine de quelques écrivains modernes contre les incrédules*, s.l., 1776 (contre les jésuites Delamare, Floris, Paulian et Nonnotte).

⁷⁰ Pelvert, *Exposition succincte et comparaison de la doctrine des anciens et des nouveaux philosophes*, Paris, veuve Mecquignon, 1787, 2 vol.

Religions, et principalement contre celle de Jésus-Christ ».⁷¹ Le traité en deux volumes est sans doute la version la plus raffinée de la thèse l'influence spinosiste sur les Lumières mais en même temps elle se perd dans les méandres de la démonstration érudite et surtout élimine le concept de complot.

Contrairement à ce qu'on aurait s'attendre, ce ne sont pas les derniers jansénistes qui attribueront la Révolution à la responsabilité des philosophes, mais le jésuite Augustin Barruel.⁷² En réalité, ils ont été dépossédés de la théorie du complot déjà avant la Révolution, au moment de l'Edit de 1787 sur les « non catholiques ». Dans son *Discours à lire au Conseil*, le jésuite Jacques Julien Bonnaud sonne le tocsin du complot infernal qui se prépare avec le rappel des protestants. Telle une ligue, Le « Jansénisme », le « Philosophisme » et le « Calvinisme » vont se confédérer pour opérer la plus terrible des révolutions.⁷³

L'embarras qu'éprouve le petit reste du parti au moment du transport des cendres de Voltaire au Panthéon, est des plus significatifs de cette marche en crabe qui caractérise peut-être toute la trajectoire du jansénisme : une tentative d'adaptation à la modernité dans la dénégation et l'aveuglement. Pour protester contre la cérémonie de translation du grand homme organisée comme une « Fête d'un ordre nouveau », un « véritable culte », selon leurs expressions, les successeurs des appelants, les collecteurs de signatures contre la constitution *Unigenitus*, ont organisé cette fois une vraie pétition (au sens propre et sans anachronisme) à l'Assemblée Nationale. On peut y repérer les noms du vieux Le Paige et surtout du médecin Saillant, alors électeur à Sainte-Geneviève. Les pétitionnaires sont conscients que la thèse renversée désormais en anticipation positive du complot risque de leur être objectée : « Peut-être on dira qu'il faut de l'extraordinaire pour un Philosophe extraordinaire lui-même, qui a prédit la Révolution. »⁷⁴ Mais avant le « génie » qui a pu « calculer et

⁷¹ *Id.*, t. I, p. 431.

⁷² Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, Hambourg, 5 vol., P. Fauche, 1798-1799.

⁷³ Bonnaud, *Discours à lire au Conseil*, 1787, p. 220.

⁷⁴ *Pétition à l'assemblée nationale relative au transport de Voltaire, nouvelle édition revue et corrigée*, sldn, [4 juillet 1791], p.4.

prévoir la Constitution nouvelle », ce qu'ils retiennent de Voltaire, avant tout, c'est « sa jalousie, sa prétention de rivaliser avec le Fondateur du Christianisme ». ⁷⁵ Pour cette raison, ils craignent que les auteurs de cette fête n'offrent aux non-assermentés la confirmation de leur interprétation de la Révolution : « Les amis de la Constitution ne le sont pas de la Religion ». ⁷⁶ La terreur déchristianisatrice viendra confirmer cette assertion. Même le jésuite Barruel ne croira pas devoir inclure ses vieux frères ennemis dans le complot des fauteurs de Révolution ! ⁷⁷

Catherine Maire

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Id.*, p. 8

⁷⁷ Il n'y a aucun chapitre sur les jansénistes dans les *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, *op. cit.*